

Audience ministre :

Redonner tout son lustre à la police !



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

Septembre 2017



Le vendredi 15 septembre 2017, le Ministre de l'Intérieur, assisté de son conseiller police Monsieur TIRELOQUE, recevait le bureau national du SCSI-CFDT.

Le secrétaire général a rappelé les positions de notre organisation sur les réformes annoncées et les préoccupations des cadres de la sécurité intérieure.

Si l'heure des réformes est venue, elles doivent se faire dans la concertation, en dépassant les intérêts catégoriels et la bureaucratie. L'investissement au service du public des Policiers ne peut être mis en cause.

Pour que ces réformes puissent être acceptées et comprises, il convient de régler les disparités existantes entre les deux forces. La reconnaissance (parcours de carrière, décorations et galonnage du grade de commandant divisionnaire et commandant divisionnaire fonctionnel) doit s'inspirer du fonctionnement de la Gendarmerie qui, à plusieurs égards, est en avance sur la Police Nationale. A l'instar de leur recrutement, le regroupement sur un seul site de formation de l'ensemble des cadres de la police nationale s'impose au regard de l'évolution managériale des 2 corps et des impératifs budgétaires.

La reconnaissance passe aussi par une traduction plus rapide des effets du protocole corps et carrières. Les retards dans l'établissement des arrêtés notamment ne sont plus tolérables et la mise en cohérence des politiques des ressources humaines à géométrie variable est incontournable.

Le Ministre a, sans ambiguïté, répondu favorablement à une attribution équitable des décorations entre les Institutions. Concernant le galonnage, il a répondu qu'il « arbitrerait après avoir réglé d'autres priorités »... Nous lui avons rappelé la forte attente des Officiers à ce sujet et qu'à ce jour, ceux occupant les fonctions et grades concernés n'avaient aucun galon distinctif. Pourtant, 85 % des officiers de gendarmerie sont issus du rang et 56 % des lieutenants-colonels et ces insignes sont d'usage au Ministère de l'Intérieur et dans d'autres administrations d'essence civile.

Nous avons fait part au Ministre du sentiment qu'au Ministère de l'Intérieur, la Gendarmerie Nationale bénéficie d'une écoute plus importante que la Police Nationale. Il est grand temps de donner au DGPN la même place qu'au DGGN. Pour cela, il est indispensable de revoir l'organisation de la Police Nationale et les conditions de recrutement des cadres.

Enfin, le Ministre a tenu à nous communiquer les efforts budgétaires consentis pour 2018, qui devraient permettre aux investissements de repartir à la hausse (+ 1.9 %), notamment dans le domaine immobilier (121 millions d'euros dont 45 millions en gestion décentralisée)

Pour clôturer, le SCSI a remis un dossier relatif à l'état des lieux de la parité police-gendarmerie en 2017 dont vous pourrez prendre connaissance dans le prochain police nouvelle.

Les sujets plus approfondis de fonctionnement ont été abordés en audience avec le Directeur Général de la Police Nationale.

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR